

PROGRAMME DE MOBILITE ERASMUS+ (Enseignement Supérieur)

Créé en 1987, le programme **Erasmus** contribue à la réalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs opérationnels dont :

- L'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur ;
- L'accroissement de la mobilité des étudiant-e-s, des enseignant-e-s et du personnel universitaire ;
- Le renforcement de la coopération multilatérale entre établissements d'enseignement supérieur et entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises ;
- La transparence et la reconnaissance des qualifications acquises dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle supérieure en Europe.

Depuis plusieurs années, **le lycée Eugène Delacroix** a permis à des dizaines d'étudiant-e-s d'effectuer un stage à l'étranger en 1^{ère} année de BTS grâce à des bourses attribuées par l'Union Européenne via l'Agence Erasmus+ France, Education Formation. L'attribution de ces bourses se fait par l'intermédiaire d'un contrat que vous signerez dès que votre candidature sera acceptée.

<u>Les destinations de mobilités sont divisées en 3 groupes</u>	
Groupes de pays	Bourse mensuelle minimum
Groupe 1 : Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni	350 €
Groupe 2 : Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie	300 €
Groupe 3 : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine	300€

Mentions légales :

« Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues ».